

L'Etat renonce provisoirement à privatiser le domaine de Grignon

Face à l'hostilité générale des élus, Matignon abandonne la vente au promoteur Altarea Cogedim du site pédagogique et agricole qui accueille AgroParisTech, dans les Yvelines.

Par [Denis Cosnard](#)

Publié hier à 19h24, mis à jour à 10h47

Temps de Lecture 4 min.

- Sélections
-
- • Partage
- • • • • • • •

Article réservé aux abonnés



Le château du XVIIe siècle à Thiverval-Grignon, dans les Yvelines, le 4 avril 2016. L'Etat met fin à son projet contesté de vendre le domaine de Grignon, berceau de l'agronomie française et siège de l'école d'ingénieurs agronomes AgroParisTech, au promoteur immobilier Altarea Cogedim. KENZO TRIBOUILLARD / AFP

Inutile de s'entêter et d'aller vers un « *fiasco programmé* », surtout en pleine campagne présidentielle. Alerté de toutes parts sur les risques d'une opération devenue très polémique, le gouvernement a officiellement renoncé, lundi 15 novembre, à privatiser dans l'immédiat le domaine de Grignon (Yvelines), ce berceau de l'agronomie française qui accueille actuellement l'école d'ingénieurs AgroParisTech. [Un peu comme il avait abandonné fin 2019 le gigantesque site de loisirs et de commerces Europacity envisagé dans le Triangle de Gonesse \(Val-d'Oise\).](#)

Trois mois et demi après avoir annoncé la vente de Grignon au promoteur immobilier Altarea Cogedim, l'Etat remet ainsi en cause le projet qu'il avait lui-même choisi, après en avoir longuement dessiné les contours. « *Il n'est pas possible de maintenir la procédure engagée* », reconnaît un communiqué de la préfecture des Yvelines. Une nouvelle « *procédure de cession* » sera lancée « *au second semestre 2022* », précise simplement la préfecture. Ce qui renvoie la décision finale – privatiser ou non, comment, et au profit de qui – au gouvernement qui sera issu des élections du printemps 2022. « *Nous prenons acte de la décision de l'Etat* », a sèchement réagi Altarea Cogedim lundi. Cette remise à plat marque l'échec d'une privatisation qui, depuis des mois, suscitait de plus en plus d'opposition.

Tout est parti de la volonté de regrouper les quatre sites d'AgroParisTech dispersés en Ile-de-France en un seul campus, sur le plateau de Saclay (Essonne), une « zone d'excellence » en matière de recherche. Lancé en 2008 sous Nicolas Sarkozy, le projet est ensuite validé par les équipes de François Hollande puis d'Emmanuel Macron. La vente du site parisien de Claude-Bernard et celle de Grignon doivent financer l'installation à Saclay.

Un dossier emblématique

C'est dans ce cadre que l'Etat organise, en 2020, un appel d'offres pour céder Grignon, un vaste et beau domaine qui, à une vingtaine de kilomètres de Versailles, comprend un château du XVII^e siècle, 130 hectares de terres agricoles, et plus de 133 hectares de bois. Quatre candidats répondent et, fin juillet, l'offre d'Altarea Cogedim, évaluée à 18 millions d'euros, est retenue. Le promoteur prévoit notamment de construire sur place une centaine de logements, une maison de retraite, une résidence pour personnes âgées, et d'accueillir des séminaires et divers événements dans le château, inscrit au titre des monuments historiques.

Lire aussi Article réservé à nos abonnés [A Grignon, les étudiants refusent que le domaine agricole et le château soient vendus au privé](#)

Mais, au fil du temps, ce scénario suscite des réticences croissantes. Les étudiants, les anciens élèves montent au créneau, et le site est bloqué trois semaines. Les écologistes crient à la « *bétonisation* » d'un domaine emblématique, alors qu'il faudrait au contraire préserver les terres agricoles et améliorer l'autonomie alimentaire de l'Ile-de-France. Les communistes et La France insoumise y voient un nouveau cadeau fait aux « *promoteurs assoiffés de terres et de biens publics* ». La droite et les élus locaux se mobilisent eux aussi contre un projet dicté par la direction de l'immobilier de l'Etat, depuis Bercy, sans les associer. Avant même l'attribution du marché, la sénatrice (Les Républicains, LR) Sophie Primas met en garde le ministre de l'agriculture, Julien Denormandie : « *Attention, ce dossier est emblématique de tout ce qu'on reproche à la Macronie : on dit qu'on écoute les territoires, et on fait l'inverse.* » Le président (LR) du Sénat, Gérard Larcher, saisit de son côté Jean Castex.

« On se remet tous autour de la table ! »

Le préfet des Yvelines, Jean-Jacques Brot, alerte également le premier ministre sur toutes les faiblesses, notamment juridiques, de l'opération. A la fin de l'été, il lui envoie une note, révélée par *Mediapart*, dans laquelle il souligne combien la transaction risque de devenir « *un point de friction et de controverse* », le symbole d'une cession bricolée par l'Etat pour un gain minimale, au profit d'un opérateur « *que seule anime une volonté de densifier par des logements de luxe la partie historique (...) et de thésauriser du foncier pour le reste* ». « *Il est certainement encore possible de s'épargner le funeste enclenchement de ce fiasco programmé* », ajoute-t-il.

Une manifestation contre les projets d'urbanisation de terres agricoles en Ile-de-France, devant l'Hôtel de ville de Paris, le 10 octobre 2021. THOMAS SAMSON / AFP

Pour l'Etat, la pression devient trop forte. Julien Denormandie confie une mission de concertation au directeur d'AgroParisTech, se range aux arguments des opposants, et au bout du compte, Matignon arbitre : le projet est suspendu. L'installation de l'école à Saclay en 2022 n'est pas remise en cause. En revanche, tout reste ouvert pour Grignon. « *Cette victoire nous donne six à huit mois pour enrichir notre propre projet* », se réjouit Mathieu Baron, le délégué général de l'association Grignon 2000, dont la proposition « *d'intérêt général* » à 13 millions d'euros était en concurrence avec celle d'Altearea Cogedim. « *Je vais me battre pour qu'il n'y ait pas de logements, afin que le site ne soit pas démantelé et qu'il se concentre sur la recherche et la transition écologique*, promet Nadine Gohard, la maire (sans étiquette) de Thiverval-Grignon. *Maintenant, on se remet tous autour de la table !* »

Denis Cosnard

